



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Mamoudzou, le 7 mars 2017

Madame le vice-recteur

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs
d'académie, directeurs académiques des
services départementaux de l'éducation
nationale

**DIVISION DES PERSONNELS
ENSEIGNANTS 1^{er} degré**

Gestion Collective

Réf : MVT compl.Inéat-Exéat 2017/FLA/JAB/RM

Affaire suivie par :

Françoise LEMAINTRE-ANQUETIL
Josfia Amina BOINA
Rayhani MAVOUNA

Téléphone :

02 69 61 93 14
02 69 61 88 77

Courriel :
dep@ac-mayotte.fr

Site Internet :

<http://www.ac-mayotte.fr>

Adresse :

BP 76
97 600 MAMOUDZOU

Objet : Mouvement complémentaire : Inéat / Exéat – Rentrée 2017

Réf. : Note de service du MEN N°2016-166 (BO du 9 novembre 2016)

PJ : Formulaires de demandes d'inéat et d'exéat (*annexe 1 & 2*)

La présente note a pour objectif de préciser le calendrier des opérations de mutation des enseignants par voie d'inéat/exéat, **après réception des résultats du mouvement national.**

Dans le respect des orientations ministérielles fixées par la note de service citée en référence et en tenant compte de l'équilibre postes-personnes du département et de l'académie, cette phase d'ajustement permet notamment de résoudre **en priorité les situations des enseignants n'ayant pas obtenu une mutation lors de la phase nationale.**

I. Personnels concernés :

1. Les enseignants ayant participé aux opérations du mouvement inter départemental **au titre d'un rapprochement de conjoint** mais n'ayant pas obtenu satisfaction.
2. Les enseignants dont **la mutation du conjoint a été connue tardivement** et qui peuvent, à ce titre, bénéficier d'un rapprochement de conjoint.
3. Les personnes sollicitant un inéat pour des raisons médicales et/ou sociales prendront obligatoirement contact avec l'assistante sociale ou le médecin conseiller technique de leur département. Un rapport social ou médical devra être joint à la demande.

En principe, sont exclus du mouvement, **les instituteurs de l'Etat recruté à Mayotte (IERM).**

II. Procédure

Le dossier doit impérativement comprendre les documents suivants :

- Le formulaire selon le cas (*annexe 1 ou 2*)
- La demande manuscrite et motivée revêtue de l'avis du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale du département d'origine accompagnée des pièces justificatives ci-dessous.
- Photocopie de la fiche de synthèse de l'agent
- Dernier rapport d'inspection (*demande d'inéat uniquement*)

1. Dans le cadre d'un rapprochement de conjoint :

- Agents mariés : photocopie du livret de famille
- Agents non mariés ayant des enfants : photocopie du livret de famille ou extrait de naissance
- Agents pacsés : attestation du PACS et photocopie de l'avis d'imposition commun
- Attestation de la résidence et activité professionnelle du conjoint faisant apparaître **la date de séparation**
- Attestation récente d'inscription auprès de pôle emploi et attestation de la dernière activité, en cas de chômage.
- Photocopie du certificat de scolarité ou d'apprentissage pour les enfants de 16 à 20 ans
- Tout document pouvant aider l'administration à examiner la demande

2. Dans le cadre d'une demande de mutation au titre du handicap :

La situation des personnels enseignants atteints d'un handicap, dont le conjoint est handicapé, ou dont l'enfant est reconnu handicapé ou gravement malade sera prise en compte au moment de ce mouvement complémentaire.

- Un rapport social ou médical circonstancié sous pli confidentiel
- Tout document pouvant aider l'administration à examiner la demande

III. Calendrier

**Le dossier de demande d'inéat/exéat doit parvenir
complet
pour le 7 avril 2017 au**

**VICE- RECTORAT DE MAYOTTE
Division des personnels enseignants du 1^{er} Degré (DPE1D)
A l'attention de Mme Rayhani MAVOUNA (bureau n°110)**

**BP 76
97600 MAMOUDZOU
@: dep@ac-mayotte.fr**

**Tout dossier incomplet ou parvenu à la DPE1D au-delà de la date
fixée ci-dessus ne sera pas examiné.**

Le changement de département deviendra effectif **uniquement** si l'exéat
et l'inéat sont accordés.

Nathalie COSTANTINI

